

# CODE DE DÉONTOLOGIE DU ROTARIEN

---

En tant que membre du Rotary, je m'engage à :

1. Agir avec intégrité et droiture dans ma vie privée et professionnelle.
2. Traiter toute personne et profession avec équité et respect.
3. Utiliser mes compétences et mon expérience professionnelle pour valoriser les talents des jeunes, aider les plus démunis et améliorer le quotidien dans ma ville et à l'étranger.
4. Ne pas nuire à la réputation du Rotary et de ses membres.
5. Ne pas solliciter de passe-droits professionnels auprès d'autres Rotariens.

